

Relaxation psychanalytique, méthode Michel Sapir

Cursus de formation AREFFS

*Document établi par le C.A après travail commun
avec l'ensemble des membres.*

Premier module : Formation à la relation soignant-soigné par la relaxation.

- 1/ Entretien préalable avec un analyste relaxateur figurant sur une liste proposée par l'AREFFS.
- 2/ Expérience personnelle de relaxation en groupe.
- 3/ Entretien post-groupe avec l'analyste rencontré lors de l'entretien préalable.
- 4/ Journée « perspective » trois mois après la dernière séance du groupe ;
Matin, avec les animateurs du groupe : Dans l' « après coup », effets de l'expérience de relaxation sur la pratique professionnelle des participants.
Après-midi, avec le responsable de la formation et des membres de l'AREFFS : propositions institutionnelles sur la poursuite éventuelle de la formation, présentation du deuxième module.

Deuxième module : Formation de psychothérapeute en relaxation psychanalytique Sapir.

Un tuteur accompagnera le postulant dans sa démarche et la singularité de celle-ci jusqu'à son habilitation.

Psychanalyse personnelle.

Participation à un groupe de travail théorico-clinique ouvert, trois demi- journées de quatre heures dans l'année.

Participation à des conférences débats organisées trois fois par an en lien éventuel avec d'autres associations et des intervenants extérieurs à l'AREFFS.

Eventuelles formations complémentaires auprès d'autres institutions (relaxation d'enfants, pratique groupale...)

Supervision individuelle ou en groupe.

Rédaction d'un travail écrit

Habilitation en fin de cursus et inscription dans l'annuaire des thérapeutes de l'AREFFS.

Troisième module : Formation d'animateur de groupe de relaxation.

Fonction d'observateur dans un groupe de formation.